



> Arrêt Clémenceau à BLOIS

A compter du lundi 5 décembre 2022, en raison de sa mise en accessibilité, l'arrêt Clémenceau dans le sens vers Taille aux Moines, est déplacé au niveau du poteau provisoire le temps des travaux.



Arrêt non desservi



Nouvel arrêt provisoire